Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 47 (1950)
Heft: 11

Artikel: Paralysie des abeilles, mal noir ou maladie de la forêt
Autor: Valet, A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1067355

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dans ces conditions, faudrait-il laisser dans l'inaction les diverses « armes » engagées et perdre ainsi des heures précieuses qui non seulement augmenteraient les frais mais risqueraient de compromettre le succès de l'entreprise ? Dans une telle situation, les intérêts des apiculteurs passeraient certainement au second plan, ceux-ci doivent en conséquence prendre leurs précautions. *(A suivre)*

Paralysie des abeilles, mal noir ou maladie de la forêt

Au cours de ce dernier été nous avons reçu des échantillons d'abeilles d'aspect malades, d'apiculteurs craignant leur rucher atteint d'acariose, aussi nous ont-ils demandé de les éclairer. Dans la plupart des cas, il ne s'agissait nullement d'acariose ou de noséma, mais bien d'une autre maladie connue sous le nom de mal noir.

Il arrive fréquemment que l'on remarque à l'une ou l'autre des ruches de son apier de petites abeilles tremblottantes, à l'abdomen noir, brillant, dépourvu de poils. Ces abeilles sont chassées de la ruche ou sortent d'elles-mêmes, désireuses semble-t-il de débarrasser la colonie de leur présence inutile. Elles tombent de la planchette d'envol... et meurent peu après.

Ce mal noir est fréquent en juillet ou en août dès qu'apparaît la miellée de la forêt.

Cette maladie fait parfois de nombreuses victimes en quelques jours et l'apiculteur peut constater devant la ruche un amas d'abeilles mortes. Elle a cette particularité que toutes les colonies d'un rucher n'en sont pas atteintes, ou si elles le sont, c'est à des degrés différents. Elle frappe souvent les plus fortes colonies.

Il est de toute probabilité que sous cette appellation de mal noir se cachent différentes maladies.

On ne peut rien dire de précis. Les symptômes connus durant la marche de la maladie (perte du système pileux, couleur noire, luisante, abdomen diminué, curieuse manifestation de l'abeille sur la planchette d'envol) ne permettent pas d'affirmer s'il s'agit de plusieurs maladies ou d'une seule se manifestant par un pour cent d'intensité différent.

Les causes suivantes jusqu'à présent décrites nécessitent encore un examen approfondi.

1. *Mal noir des abeilles à la naissance.* On a trouvé des colonies ayant un pour cent d'abeilles dépourvues de poils, noires et brillantes à leur sortie de la cellule. Pour corriger une telle anomalie le seul conseil qu'on puisse donner est le changement de reine.
2. *L'excès de chaleur* avec un manque de ventilation peut favoriser la tendance des abeilles à devenir noires.
3. *Certaines sortes de miellées* paraissent être nuisibles aux abeilles, spécialement la miellée de la forêt. Il n'est pas exclu que le mal noir provienne soit d'un nectar ou d'un pollen nocifs.

4. La sous-alimentation, particulièrement le défaut de matières albuminoïdes peut provoquer ce même mal ainsi qu'une miellée dans laquelle cet élément manque au corps de l'abeille. Nous l'avons constaté également, provoqué par une surabondance de nourriture au sirop de sucre.

En général le mal noir ne dure pas longtemps ; il disparaît souvent sans qu'on s'en préoccupe autrement. Comme ce sont surtout de vieilles abeilles qui en sont les victimes, le dommage n'est pas considérable.

Comme traitement, nous ne pouvons que conseiller à l'apiculteur de donner à ses abeilles malades un thé d'Achillée sucré au miel.

D'après le *Bienenvater*. A. VALET.

La teneur en sucre du nectar varie selon la plante

La pollinisation croisée est essentielle pour un grand nombre de fleurs si l'on veut qu'elles produisent des graines. Les fleurs qui sécrètent du nectar attirent les insectes butineurs qui sont les disséminateurs les plus efficaces du pollen d'une plante à l'autre. Les abeilles ramassent du nectar sur une grande variété de fleurs. La quantité et la concentration du nectar sécrété par une fleur peuvent déterminer l'époque à laquelle ces visites seront faites. Certaines fleurs sécrètent du nectar dans la matinée, d'autres dans l'après-midi ou de bonne heure le soir. On peut utiliser des pipettes pour extraire le nectar de fleurs individuelles afin de déterminer la quantité sécrétée et au moyen d'un réfractomètre à sucre, on peut calculer la teneur en sucre. Cette méthode exige de la patience et une technique qui peut varier avec chaque sorte de fleur à l'étude. En ramassant les abeilles des fleurs qu'elles sont en train de visiter, en enlevant leur sac à miel et en en vidant le contenu sur un réfractomètre à sucre, on a trouvé une méthode simple d'étudier les concentrations de nectar.

Des collectionnements ont été faits à la Ferme expérimentale fédérale, Brandon (Manitoba), en 1947 et en 1948, dit M. E. Braun. Parmi les plantes à floraison hâtive, il a été constaté que le nectar du safran contenait 43 p. 100 de sucre ; le saule, 53 p. 100 ; le pissenlit, 49 p. 100 ; le pommetier, 43 p. 100 ; le caragan, 46 p. 100 ; le lilas, 56 p. 100 ; le pied d'alouette, 48 p. 100 ; le réséda, 30 p. 100 ; le pavot de Californie ou platystémon, ou eschscholszie, 62 p. 100. On a noté qu'un grand nombre d'autres fleurs possédaient des concentrations similaires de nectar. L'heure du jour et les conditions de température influent sur la concentration de mêmes espèces de fleurs. Les prélèvements pour une certaine période d'années devraient indiquer la constance, s'il en est, qui pourrait exister dans la concentration de nectar d'une espèce particulière de plantes florifères.

Quatre prélèvements d'abeilles ont été effectués journellement sur